

09 mai 2006 -15:35

Les hautes écoles de Wallonie accèdent à l'Internet ultrarapide

Dans le courant de 2007, les hautes écoles wallonnes disposeront d'un accès Internet ultrarapide d'une capacité de 1 gigabit par seconde, soit un débit de près de 500 fois supérieur à celui d'une ligne ADSL. C'est le résultat d'une collaboration entre le service public fédéral BELNET et la Région wallonne, sous la houlette de la Ministre wallonne de la Recherche et des Technologies nouvelles, Marie-Dominique Simonet.

Dans le courant de 2007, les hautes écoles wallonnes disposeront d'un accès Internet ultrarapide d'une capacité de 1 gigabit par seconde, soit un débit de près de 500 fois supérieur à celui d'une ligne ADSL. C'est le résultat d'une collaboration entre le service public fédéral BELNET et la Région wallonne, sous la houlette de la Ministre wallonne de la Recherche et des Technologies nouvelles, Marie-Dominique Simonet.

À compter de l'année prochaine et pour une durée de douze ans, BELNET fournira un accès Internet à très haut débit à dix-sept hautes écoles wallonnes et à la seule université de Wallonie qui ne disposait pas encore d'une connexion directe à BELNET, à savoir la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux. Quatorze des dix-sept hautes écoles en question ne faisaient pas non plus partie des clients de BELNET. Cet accès à l'Internet ultrarapide va bénéficier aux 36 000 étudiants de ces hautes écoles ainsi qu'aux 5000 étudiants de l'université de Gembloux. Jusqu'à présent, la majorité des hautes écoles de Wallonie ne disposaient que d'une connexion ADSL et seules les plus avancées ne bénéficiaient qu'une coûteuse ligne louée de 2 mégabits par seconde, pour laquelle elles déboursaient près de 7000 euros par an. À partir de l'année prochaine, leur accès Internet sera 500 fois plus rapide et elles réduiront leur facture Internet annuelle de 5000 euros. Pour arriver à une capacité de 1 gigabit par seconde, les hautes écoles et l'université obtiendront une connexion au réseau de recherche de BELNET via le point de présence le plus proche (PoP) de BELNET. Le service public en dispose de six en Wallonie, dans les universités de Mons, Louvain-la-Neuve, Liège et Namur ainsi qu'un à Charleroi-Gosselies et l'autre à Arlon. Un investissement de plus de 1 million d'euros BELNET investit 1,2 million d'euros dans ce projet. Pour la pose des dix derniers kilomètres de fibre optique requis pour connecter les hautes écoles et l'université de Gembloux au réseau fibre optique wallon existant, propriété de la Région wallonne (Ministère des Equipements et du Transport), BELNET débourse 1 million d'euros. Cette extension du réseau fibre optique sera effectuée par la SOFICO (Société de financement complémentaire des Infrastructures) à partir de septembre 2006. La SOFICO se chargera de la maintenance du réseau pendant douze ans et garantira la qualité de la fibre optique durant cette période. En ce qui concerne le matériel optique requis pour assurer les services de communications sur les fibres, BELNET a prévu une enveloppe de 200 000 euros. Grâce à la connexion au réseau de recherche BELNET, les hautes écoles wallonnes ainsi que l'université de Gembloux seront reliées directement et à très haut débit aux autres hautes écoles et universités belges mais aussi à des réseaux de recherche internationaux, comme Géant2 en Europe et Internet2 aux États-Unis. Grâce à l'alignement de la bande passante Internet entre les universités (déjà clientes chez BELNET) et les hautes écoles, ces dernières pourront plus facilement participer aux projets scientifique et collaborer avec des universités, comme la réforme de Bologne de l'enseignement supérieur en Europe le prescrit. L'Internet à 1 gigabit par seconde permet de nouvelles applications, comme par exemple les applications 3D, les visioconférences, l'e-learning et l'e-teaching, la téléphonie VoIP et le grid computing. Un bond en avant «Les hautes écoles de Wallonie vont pouvoir effectuer un véritable bond en avant», déclare Pierre Bruyère, directeur général de BELNET. «Aujourd'hui, elles roulent en cyclomoteur mais l'année prochaine, elles seront au volant d'un bolide! Cette initiative s'inscrit dans le cadre de notre objectif prioritaire: fournir un réseau de recherche aux établissements d'enseignement et de recherche pour promouvoir la recherche académique.» «Le projet mis en place avec BELNET est utile pour la Wallonie

et pour les patrons de demain, qui fréquentent actuellement nos hautes écoles», souligne Marie-Dominique Simonet, Ministre de la Recherche et des Technologies nouvelles de la Région wallonne. «Nous avons pris nos responsabilités et nous exhortons les hautes écoles à mettre en œuvre un personnel et des moyens suffisants pour exploiter au mieux l'accès Internet ultrarapide.» Les 22 hautes écoles de Flandre auront elles aussi un accès Internet de 1 gigabit par seconde en 2007. BELNET a conclu un accord en ce sens avec Fientje Moerman, ministre flamande en charge de la politique scientifique et de l'innovation. A propos de BELNET - "Le réseau de la connaissance" voir aussi

<http://www.quadrantcommunications.be/downloads/index.htm?c=Belnet&l=fr> L'institution publique BELNET fournit un accès Internet à très haut débit aux établissements d'enseignement, centres de recherche et services publics de Belgique. Plus de 550 000 utilisateurs finaux se servent de bandes passantes allant jusqu'à 2,5 Giga-bits par seconde, ce qui correspond à un débit près de mille fois plus rapide que l'accès Internet pour les consommateurs. En ce qui concerne les références, citons toutes les universités et la plupart des hautes écoles belges, le réseau informatique des Services Publics Fédéraux (FedMAN), toutes les institutions scientifiques fédérales, les principaux centres de recherche publics et toutes sortes d'administrations publiques. BELNET offre un accès Internet de qualité assorti d'un contrôle de la sécurité via le CERT (Computer Emergency Response Team) ainsi qu'une connexion directe avec des réseaux de recherche mondiaux, parmi lesquels Internet2 aux États-Unis et Géant en Europe. Pionnier de l'Internet, BELNET a vu le jour en 1993, à l'initiative de la Politique scientifique fédérale, dont il constitue un service autonome. Le réseau promeut la recherche, la formation et la collaboration scientifique. Informations supplémentaires sur <http://www.belnet.be> et <http://cert.belnet.be>

BELNET
Veerle Custers, responsable communication externe
Rue de la Science 4, B-1000 Bruxelles
T: +32 (0)2 790 33 33
E: veerle.custers@belnet.be
Cabinet de Marie-Dominique Simonet, Ministre wallonne de la Recherche et des Technologies nouvelles
Jacques Crémers, porte-parole
Rue Belliard 9-13, B-1040 Bruxelles
T: +32 (0)2 213 35 77
E: jacques.cremers@cfwb.be
Contact presse: Quadrant Communications
Bart Inslegers
Franklin Rooseveltlaan 348, B-9000 Gent
T: +32 (0)9 265 0258
M: +32 (0)472 480 186
E: bart@quadrantcommunications.be